

TARIFS 2015-2016

Votés au CA du 13 avril 2015

→ Les tarifs

L'ensemble scolaire Saint Charles est un établissement en contrat d'association avec l'Etat, géré par un Organisme de Gestion (OGEC). Seul l'enseignement est gratuit.

Les charges non prises en compte par les financements publics sont :

- la rémunération de tous les personnels non-enseignants ;
- les investissements immobiliers ;
- les projets éducatifs ;
- les frais afférents à l'Enseignement Catholique.

→ Le Lycée

	Tarif	tarif mensuel sur 10 mois
contribution familiale	435 €/an	43,5 € / mois
restauration du midi	4,25 € /repas	
Interne (hébergement + restauration)	2450 € / an	245 € / mois
Cotisation APEL	22 € / an	

→ Le collège

	Tarif	tarif mensuel sur 10 mois
contribution familiale	420 € / an	42 € / mois
restauration du midi	4,25 € / repas	
Interne (hébergement + restauration)	2450 € / an	245 € / mois
Cotisation APEL	22 € / an	

→ L'école primaire et maternelle

	Tarif	tarif mensuel sur 10 mois
contribution familiale maternelle et primaire (fournitures scolaires incluses)	300 € / an	30 € / mois
restauration du midi (PMS au CE1)	3,70 € / repas	
restauration du midi (CE2 au CM2)	4,05 € / repas	
Cotisation APEL	22 € / an	
Garderie		
1 enfant	1,85 € /h	
2 enfants	2,80 € /h -> 1,40€/h/enfant	
3 enfants	3,6 € /h -> 1,20€/h/enfant	

La facture annuelle est éditée en début d'année scolaire.

Le montant de la scolarité est réglée au mois par prélèvement ou au trimestre.

* Une réduction est accordée sur la contribution des familles à l'enfant aîné, à partir du troisième enfant inscrit dans l'établissement :

15 % de la contribution pour le 3ème enfant (sans les fournitures scolaires)

30% de la contribution familiale pour le 4ème enfant (sans les fournitures scolaires)

45% de la contribution familiale pour le 5ème enfant (sans les fournitures scolaires).